

# ...Payer pour que le Liban garde «ses» réfugiés? Oui, mais...

**Zoom.** Quelles nouvelles du contingent de Syriens que la Suisse doit accueillir? Les places disponibles se raréfient à Beyrouth.

ANNA LIETTI

Les Syriens qui ont trouvé refuge dans les pays de la région doivent y rester. Ceux qui sont arrivés jusqu'en Italie ou en Grèce peuvent espérer une «relocalisation» dans un pays de l'Union européenne ou en Suisse. C'est, en substance, le message délivré par le sommet extraordinaire de Bruxelles de la semaine dernière. Pour les Syriens les plus précarisés au Liban, cela sonne presque comme une invitation à prendre la mer.

L'accord auquel sont parvenus les chefs d'Etat et de gouvernement des Vingt-Huit prévoit une aide financière accrue (1,7 milliard d'euros en six mois) aux pays voisins de la Syrie, dans le but explicite de décourager les départs. L'effort supplémentaire d'accueil - 120 000 réfugiés en plus des 40 000 déjà décidés -, lui, vise à soulager en priorité la Grèce et l'Italie, où des milliers de personnes arrivent chaque jour au péril de leur vie.

Sur le principe, la stratégie est sensée et personne n'y trouve à redire. «Il faut que les Syriens ayant trouvé refuge au Liban puissent y rester en dignité, dit Mireille Girard, responsable du Haut Commissariat pour les réfugiés (HCR) au pays du cèdre. La communauté internationale a fait un effort particulier pour soutenir ce pays, qui a besoin d'une aide encore plus grande, et surtout plus structurelle, pour supporter la charge de cette population.»

Cependant, ajoute Mireille Girard, l'aide logistique ne suffira pas: «Il faut aussi augmenter le nombre des réinstallations en Europe: si on veut encourager des pays comme le Liban ou la Jordanie, nous devons les soulager de davantage de réfugiés particulièrement vulnérables.»

Les récentes décisions du Conseil fédéral ne vont pas dans ce sens, pas plus que celles des Vingt-Huit. Pour faire court:

en matière de réinstallation, ce qu'on donne à l'Italie et à la Grèce, on l'enlève au Liban et aux pays de la région.

En mars 2015, la Suisse annonçait sa décision d'accueillir un contingent de 3000 réfugiés en trois ans en provenance des pays proches de la Syrie. La grande majorité, en fait, devait venir du Liban. La procédure de réinstallation prévoit que le HCR y identifie les cas de personnes particulièrement vulnérables et propose leur dossier au Secrétariat d'Etat aux migrations (SEM).

## DÉSAGRÉABLE SURPRISE

A la mi-septembre, changement de stratégie: pour participer au plan européen de relocalisation (le premier, celui des 40 000), le Conseil fédéral décide de réorganiser le contingent: sur les 3000 personnes prévues, 1500 seront redirigées non plus à partir du Liban, mais de la Grèce ou de l'Italie. Le HCR, depuis son bureau pour la Suisse et le Liechtenstein à Genève, n'a pas caché qu'il prenait cette annonce comme une désagréable surprise: «10% des 4 millions de réfugiés présents dans la région nécessitent une réinstallation en raison de leur vulnérabilité», a-t-il rappelé, et l'offre internationale ne couvre que le quart des besoins. Il est «impératif» de poursuivre et d'accroître «urgemment» le programme de réinstallation.

Depuis le début de la crise syrienne, la Suisse a lancé deux projets de réinstallation: le premier en 2013, qui prévoyait d'accueillir 500 Syriens, principalement venus du Liban: 462 d'entre eux sont arrivés à ce jour. Le second contingent (3000), décidé en mars 2015, ne prévoit en fait que 2000 réinstallations proprement dites (avec, au bout, un permis B). De ces 2000, 68 personnes sont arrivées à ce jour et au total, 300 le seront d'ici à la fin de l'année. Le rythme de traitement des dossiers par la Suisse n'a rien d'anormalement lent, relèvent les responsables de la réinstallation au HCR à Beyrouth. Ils saluent par ailleurs la souplesse de la Confédération face aux cas nécessitant une prise en charge médicale, que d'autres pays tendent à refuser. Le problème, c'est que les places disponibles se réduisent comme peau de chagrin. On prend la calculette: 2000 moins les 1500 affectés à la Grèce et à l'Italie. Restent 500, dont 300 déjà dans le «pipeline»...

Et sur les 1000 visas humanitaires prévus au contingent des 3000? Nonante et un seulement ont été délivrés à ce jour, les conditions requises étant particulièrement restrictives. Pourquoi ne pas réaffecter les quelque 900 places restantes à la réinstallation? En réponse à une question posée dans ce sens au Parlement lundi dernier, la conseillère fédérale Simonetta Sommaruga s'est dite prête à l'envisager. ■

**NE VENEZ PAS!** Pour décourager les réfugiés de repartir vers l'Europe, le gouvernement hongrois est allé jusqu'à publier cet encart, sur une pleine page, dans la presse libanaise.

